

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 29 JANVIER 2019

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 29 janvier 2019 à 12h45 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Achat d'un camion 10 roues neuf.**
- 5) **Financement par crédit-bail du camion 10 roues neuf.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2019-01-6761

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) **Période de questions.**

Aucune.

#### **4) Achat d'un camion 10 roues neuf.**

Résolution 2019-01-6762

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion 10 roues neuf, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

(prix avant taxes)	
Tardif diesel inc.	166 023,01 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'adjuger le contrat d'achat d'un camion 10 roues neuf, incluant les garanties prolongées, au montant de 166 023,01 \$ (avant taxes) à Tardif Diesel inc., conformément à sa soumission ouverte le 24 janvier 2019 et aux documents d'appel d'offres;

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer cette dépense par voie de crédit-bail sur 96 mois avec option d'achat de 1,00 \$ à la fin du terme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5) Financement par crédit-bail d'un camion 10 roues neuf.**

Résolution 2019-01-6763

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton («la VILLE») a procédé par appel d'offres pour l'achat d'un camion de déneigement lequel a été adjugé à Tardif Diesel inc. en vertu de la résolution 2019-01-6762 pour un montant de 166 023,01 \$ (avant taxes);

ATTENDU QUE la VILLE dans cette même résolution, a autorisé le directeur général / secrétaire-trésorier à effectuer cette dépense par voie de crédit-bail sur 96 mois avec option d'achat de 1,00 \$ à la fin du terme;

ATTENDU QUE, la VILLE a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux bailleurs de fonds et qu'une seule soumission ait été reçue soit celle de Crédit Municipal & Manufacturier REXCAP inc. («REXCAP»);

ATTENDU QUE la proposition de REXCAP sur 96 mois au taux de 4,49 % avec valeur résiduelle de 1,00 \$, plus des frais de dossier de 500,00 \$ (avant taxes) s'est avérée acceptable et souhaitable;

ATTENDU QUE REXCAP en tant que courtier/agent de placement, place ses risques auprès de grandes banques canadiennes offrant les meilleures conditions et que selon sa proposition du 18 janvier 2019, la Banque Royale du Canada aurait offert les meilleures conditions sur le marché actuel, cette dernière agissant comme locateur contractuel pour cette opération de crédit-bail;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la proposition de financement est faite conjointement par REXCAP et Crédit-Bail Banque Royale, cette dernière agissant comme crédit-bailleur) contractuel pour cette opération de financement;

QUE la présente résolution confirme que madame Sylvie Lapointe, mairesse, et monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier, ont tous

les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail de 166 023,01 \$ avec la Banque Royale du Canada dont copies des documents contractuels seront disponibles lors de la signature des documents pertinents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2019-01-6764

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 13 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier